



**DECLARATION PREALABLE DU SNASUB-FSU A LA CAP NATIONALE DES ATTACHES
DU JEUDI 18 OCTOBRE 2012**

Cette CAPN se situe quelques semaines après la présentation de l'agenda social par la ministre de la Fonction publique.

Si nous nous réjouissons de pouvoir négocier, nous nous inquiétons du contexte budgétaire

Nos objectifs : arrêt immédiat de la RGPP, arrêt immédiat des suppressions de postes, dégel du point d'indice, abrogation de la LRU, création d'emplois statutaires à hauteur des besoins dès le budget 2013, plan de titularisation des contractuels.

Nous réclamons aussi l'abrogation du décret n° 2010-888 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires d'Etat ainsi que l'entretien professionnel annuel pour en finir avec ces systèmes d'avancement de carrières inefficaces, ne tenant pas compte du travail en équipe, véritable usine à gaz aux critères d'appréciations incertains.

Les documents remis pour la CAPN de ce jour portant essentiellement sur les réductions d'ancienneté des personnels affectés en grands établissements et en communautés d'outre mer illustrent ce constat.

Nous nous abstenons sur le vote relatif au tableau final des réductions pour dénoncer encore une fois la mise en oeuvre de cet avancement à la carotte et au bâton. Le texte sur l'entretien professionnel annuel et le système des réductions d'ancienneté a pour conséquence la mise en oeuvre d'un dispositif complexe et incapable de reconnaître le "mérite" des agents puisque seuls 273 agents recevront cette année une réduction d'ancienneté alors que 442 (sur 457 !) étaient proposés. Quelle absurdité !

L'absence de critères de répartition des réductions d'ancienneté ne donne enfin aucune sécurité ici comme pour les personnels affectés en Centrale. Si la proposition du supérieur hiérarchique est la donnée cardinale dans le texte actuel, nous considérons que la référence à l'ancienneté dans le corps, dans le grade et l'échelon sont essentiels ce d'autant que l'appréciation et la hiérarchisation par rapport au contenu des entretiens apparaît infaisable.

Concernant le bilan de gestion du corps des ADAENES des années 2010 et 2011, nous sommes très satisfaits de pouvoir obtenir ces informations et de pouvoir analyser à la fois les mutations y compris intra académique, les recrutements et l'indemnitaire avec un panorama des PFR dans toutes les académies.

Nous remercions la DGRH C2-1 pour la qualité et l'exhaustivité de ce remarquable travail.

Quelques éléments d'analyse:

Sur les recrutements, nous regrettons la baisse sensible du nombre de place au concours interne autour de 100 ces dernières années contre 150 voire 200 auparavant. De même la forte réduction des IRA de 488 à 354 entre 2009 et 2010 malgré une timide reprise à 373 en 2011.

Même si le nombre d'IRArques refusant de rejoindre l'EN reste élevé, on est loin des 600 postes réservés dans les 5 IRA dans les années précédentes.

Le nombre de LA suit cette tendance baissière. Tout cela met en exergue les réductions de postes qui ont durement frappé les Attachés aussi (11 606 en 2009, 11403 au 01/11/2011).

Sur les opérations de mobilité, nous constatons la part élevée des PRP (près de 40% des affectations), la réalisation de seulement les deux tiers des rapprochements de conjoint (80% à l'intra) alors que le ministre Robien avait garanti 100%...

Le taux de satisfaction des participants à la mobilité (33% en 2010 et 39% en 2011) est de près de 53% à l'intra 2010.

Si cela met en relief l'efficacité de ce type de mouvement, nous remarquons simplement que le taux de mutations pour convenance personnelles est de 35% à l'inter 2010 et de 47% à l'intra 2010 soit des données similaires. Les priorités légales (rapprochements de conjoint, TH) sont mieux satisfaites à l'intra et l'existence de mesures de carte scolaire impose de réaliser des mutations forcées.

Sur le mouvement inter nous continuons à exiger l'augmentation des possibilités d'accueil surtout dans les académies tendues (Nantes, Montpellier en particulier) et dans celles qui ont des capacités importantes ainsi que les postes précis désormais résiduels alors qu'ils permettent des affectations au barème sur des supports identifiés et en toute transparence.

Les PRP hormis dans l'Enseignement supérieur où ils constituent une réponse cohérente à la LRU que par ailleurs nous souhaitons voir abrogée heurtent frontalement des principes comme la participation des collègues de façon équitable et transparente aux mutations (pourquoi n'y a-t-il pas toujours d'entretiens et seulement un dossier parfois ???) comme la possibilité pour un agent de pouvoir occuper tous les emplois correspondant à son grade et conduisent finalement à spécialiser les collègues sur des fonctions (comptables, administratives) à l'heure où on nous parle constamment de mobilité.

Sur le grade d'Attaché principal, au-delà de l'accès, il est urgent d'engager une réflexion sur les missions exercées, la formation et le positionnement du corps.

En effet avec l'augmentation des recrutements, la suppression de la moitié des agences comptables et la fin du recrutement des CASU, les Attachés principaux sont au milieu du gué.

Désormais aussi bien gestionnaires matériels comme des Attachés et des SAENES, que gestionnaires comptables ou attachés d'intendance en EPLE (sur cette dernière fonction normalement exclue les affectations se multiplient !), le périmètre des fonctions est très, trop flou et contrasté.

La formation est notoirement insuffisante, en témoigne le stage de 3 jours à l'ESEN.

Le débouché sur emplois fonctionnels et la perspective très théorique du GRAF laissent perplexe et ne remplacent pas la possibilité d'accéder par concours à un corps d'encadrement supérieur avec formation en école de fonctionnaires comme auparavant avec les CASU. Quelle erreur d'avoir supprimé ce corps !

Sur les réductions d'ancienneté, nous avons rappelé plus haut nos revendications. Il est intéressant de noter sur les tableaux les différences de critères retenus voire leur absence comme en Centrale et Hors académie. Le critère du contenu de l'entretien n'en est pas un : Qui apprécie le contenu ? Qui soupèse ? La CAPA ? Elle dure alors plusieurs jours. L'administration rectorale ? Alors à quoi bon faire des entretiens ? Quels critères pour apprécier le contenu ? Cela n'est pas sérieux...

Un mot sur la requalification des postes de SAENES en Attachés pour en noter le faible nombre (26 en 2009, 16 en 2010).

Nous revendiquons un plan pluriannuel de requalification des emplois tenant compte de l'élévation continue du niveau de qualification des agents et un repyramidage des corps ainsi qu'une revalorisation significative des emplois.

Enfin sur la PFR, nous constatons des écarts importants entre académies et entre collègues sur des bases incertaines. Il s'agit de l'illustration de l'individualisation du salaire, sous le joug de l'évaluateur qui influe sur la part R. Sur la part R justement, la moitié des académies ne la détermine pas, elle reste à 1.

La PFR si elle a permis une augmentation des traitements en particulier pour les personnels logés, cela a été au prix d'atteintes insupportables aux carrières, de différences choquantes entre les collègues, de marchandages douteux dans un contexte de refonte de la carte comptable et de suppressions de postes.

Au final les Attachés et Attachés principaux ont beaucoup perdu dans cette affaire malgré les explications des promoteurs de cette prime, semble-t-il sur la sellette dont nous demandons le remplacement par une indemnité fondée sur des critères objectifs, transparents et équitables intégrée au salaire indiciaire.

Le SNASUB-FSU est prêt dans le cadre de l'agenda social à porter ses revendications avec la FSU sur tous ces points dans l'intérêt des personnels à qui il rendra compte régulièrement des enjeux des avancées et des blocages.

**Thomas VECCHIUTTI, Commissaire paritaire national des Attachés et Attachés principaux
(SNASUB-FSU)**

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE UNIVERSITAIRE ET DES
BIBLIOTHEQUES (SNASUB-FSU)**

104, RUE ROMAIN ROLLAND 93260 LES LILAS

Tel : 01 41 63 27 51 / Fax : 01 41 63 15 48 / Mail : snasub.fsu@snasub.fr